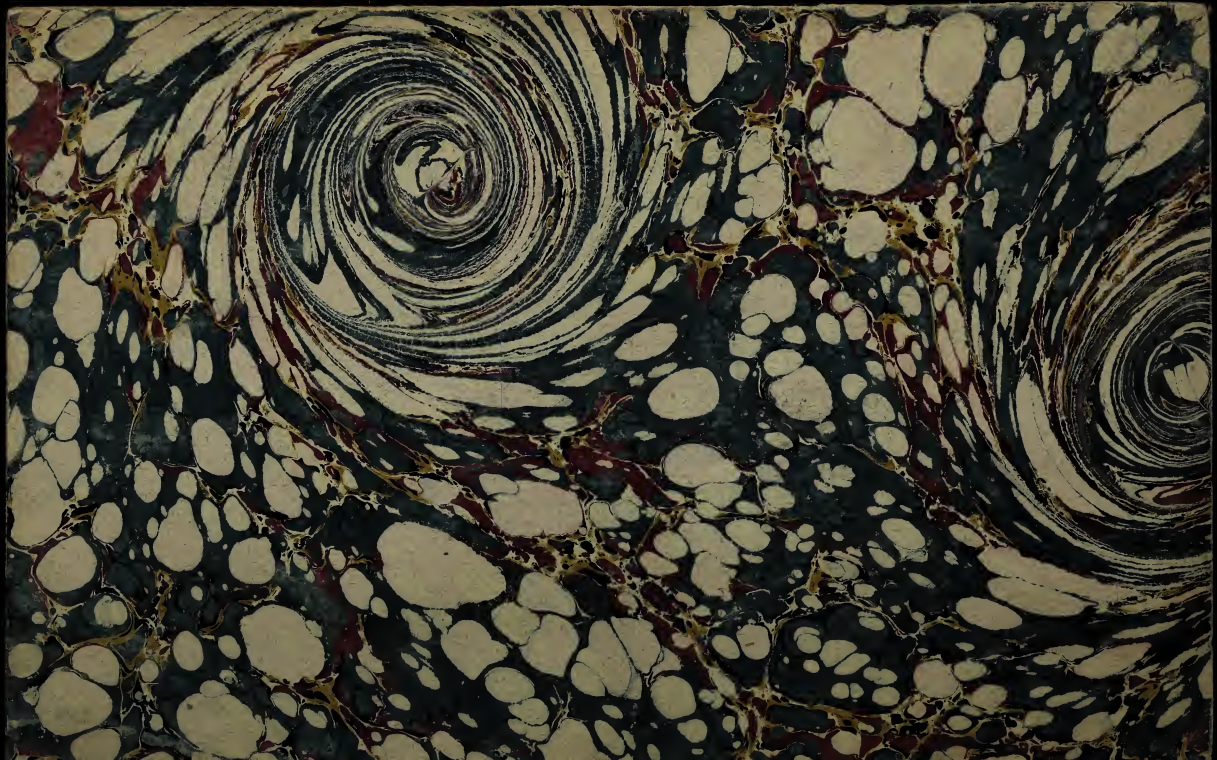

LE COVSIN François,

Ou aduis aux perturbateurs du repos public.

Escrit en l'Armée Royalle de Guyenne le 24. Octobre, 1615.

A PARIS,

Chez ISAAC MESNIER, ruë Sainct Iean de Latran, deuant le College Royal.

Iouxte la coppie Imprimée à Bordeaux.

M. DC. XV.

AVEC PERMISSION.

Case
F
39
.326
1615 Cous
THE NEWBERRY LIBRARY

47-2035

LE COVSIN FRANCOIS.

OVy, mon Couſin, nous verrons la fin de cet heureux commencement, & marcher ces Maieſtez, glorieuſement triomphantes, ſur les crapaux, groſſierement enflez, ſur l'eſperence d'vn nouueau gouuernement, oüy, & la Françe Eſpaignolle, & l'Eſpaigne Françoiſe pour le commun repos de l'vn & de l'autre Royaume: & ces Lys & ces Grenades donner iuſques dedans le Ciel, *L'ennemy irreconciliable ne doit il pas eſtre reietté de la compaignie des hommes* ? Embraſſons dons ce que le Roy embraſſe, cheriſſons d'affection, ce qu'il cherit.

Touſiours braue, & à front leué dans ſa patrye, pour l'Autel, le Roy & ſa patrye: iamais à double cœur, Caſanier & peureux, vn grand courage, vn fidelle ſubiect ne ſe monſtre, & iamais ne ſe retire de la preſſe, le ſeruice de ſon Roy l'oblige, & l'appelle, *Ce ſont des Ariſtogitons, qui au iour de la ba-*

taille s'estropient & se bandent les bras, ceux la qui retirez veulent demeurer *neutres* dans la necessité des armes pour le seruice de leur Roy, mais vn cœur magnanime, courageux & ouuert, ne trouue d'espines n'y d'embusches à vaincre l'ennemy de la Republique.

Se deuorer en Saturnes, ie ne l'approuue point, s'entresouffrir pour s'entremanger ie le reiette, porter double face & double cœur est vne crainte trop lasche, & vn signe de peu de face & de peu de cœur, le courageux sur l'arene monstre à nud son corps mais helas! combien void on de *Corneilles se ietter sur le Lyon croyant qu'il dorme qui esueillé ne l'oseroient regarder.*

A iour, au iour, grandeur de la France au iour, à la confusion de tes ennemis: & quoy! si l'air n'est serain & que la terre ne soit tranquille en quelques endroits de la France, faut-il que tout le reste s'en ressente? Si le Roy est esloigné de sa bonne ville de Paris, faut-il que toute la France patisse? encores que le Soleil soit esloigné de nous, il ne laisse de reschauffer & ietter les esclats de sa cha-

leur, & si le seul nom de Cesar faisoit bien trembler ses ennemis, qu'est ce que doit faire le Cesar des Cesars, le seul nō & le courage de nostre petit & grand Cesar ne doit il pas estonner, & faire trembler les ennemis de son sceptre?

Tousiours, tousiours, sur pieds pour vne iuste querelle, & qu'elle plus iuste que celle de son Roy? tous, tous, brusions d'affection & prodiguons & nos biens & nos vies en ceste saincte occurrence, point de doutes, point de remises, point de (*i'y penseray:*) Les Roys de France n'ont iamais d'iniustes querelles, s'ils sont longs & tardifs à s'esmouuoir ils consultent la raison & le droict, deux fortes machines pour rompre l'ennemy public, allons donc, *Mon Cousin*, offrir & prodiguer nostre sang & nos biens aux pieds de nostre Prince, & legitime Roy, *mais prenons garde que nostre cœur ne faße deux offrandes.*

Les Anciens (dit on) peignoient l'Hipocrisie tenant en l'vne de ses mains vne langue, en l'autre trois petites cordellettes ou estoit attaché vn cœur qu'elle trainoit apres

soy, seroit il bien possible (*mon Cousin*) qu'il fust vray ce que toute la Frãce dit, que François de leures, n'auez rien moins que le seruice, & l'obeissance que vous deuez au Roy dedans le cœur? seroit-il bien possible qu'il fust auecques vostre affection par le derriere? & que miserable & lasche, vous fissiez vn fauxbon à vostre Roy trauersant ses volontez, vouluſſiez croupir en vostre faute? non, non, encores que le *Malade soit delaissé du Medecin, il n'est pas pourtant esgorgé de ses amis qui ne le quittent iamais*, allons, allons donc, ie vous supplie & vous effacerez la tache que le temps ne pourroit emporter, que par la perte de la piece toute entiere

Oüy, oüy, braue il estoit ce Romain, qui tua son propre fils se iettant du party de Catilina, & quoy! qu'elle desbauche? le pere d'vn costé le fils d'vn autre, qu'elle misere! s'esgorger comme Brutes, se ietter inconsiderez en la confusion portes de legereté? & sur le seul nom d'vne guerre: Mais qu'elle guerre? en son pays, en sa maison, contre son pere, son frere, son voisin, sa famille pro-

preô q'uelle guerre ? ô quel mal'heur! contre ſon Roy, ſon Autel, & ſa patrie? braue eſtoit il donc, lors que tirant le ſang de ſon fils, *ô meſchãt (luy diſoit-il) ce n'eſt pas à Catillina que ie t'ay engendré, mais à ta Ville & à ta patrie.*

Pouſſer ſon Roy! le ietter & porter par terre, & iuſqu'au dernier point, & au *le le veux, il me plaiſt, ou la raiſon & mon Authorité me defaudra.* n'eſt ce pas faire force & violenter l'authorité Royalle? n'eſt-ce pas ſe forger de l'obeiſſance à l'appetit de ſon ſens? ſeroit-il bien poſſible que vous, *mon Couſin*, vouluſſiez (diray-je encore vn coup) vous endormir en ceſte faute? vous qui auez humé l'air le plus pur de la France par les ſaincts documens de voſtre famille (*l'vne des plus Illuſtres de l'Europe*) & quand ainſi ſeroit que Dieu affligeant noſtre Roy le rabaiſſeroit, iuſques au centre de la terre, & que ſon courroux portaſt coup (ce que ne veuille le Ciel) ſur ſon Eſtat, ne ſommes nous pas obligez de courre meſme fortune que luy? Il eſt vray que le *Ciel oſte & donne les Couronnes, il les hauſſe & les rabaiſſes comme il luy plaiſt*, mais

ne seroit-ce pas plustost nos fautes (cela aduenant) que non pas celles de nostre Roy? ne seroit-ce pas elles qui fourniroiēt de bois & d'allumetes, pour enflammer son ire alencontre de nous? Nostre Roy craint le Ciel & le sert Religieusement, non d'vne crainte seruile, mais filliale, & il se trouuera des glosateurs & correcteurs, si incorrets en ce siecle?

Allons donc (*mon Cousin*) allons ie vous coniure que le dire de t'Hemistocles ne vous arreste, vous ne laisserez d'estre couronné en cette course, bien que beaucoup d'autres, vous ayent deuancé le seruice de Dieu, le bien du Roy, la liberté publique est la fin & le but de la carriere, & dictes de cœur & de bouche *à Lysandre qu'il ne vous sçauroit tromper par des offelets*, vous resouuenant que Regule eust plus d'honneur d'estre enterré au iour de sa fidelité que d'auoir vescu dans le iour de sa perfidie.

Hé! quoy? (*mon Cousin*) vous qui auez auec tant d'honneur & de proffit feuilleté les meilleurs Autheurs que l'antiquité nous fourniſt, ne iugez vo⁹ pas que c'est ses deguisemens

semens sont autant de pretextes manifestemẽt inuẽtez *sont autant de pots de terre pleins de serpẽs qu'Hannibal ietta dans le vaisseau d'Eumenes*, dans nostre France pour nous diuiser les vns les autres? que ce ne sont quartifices grossierement inuentez pour vous faire trebucher de la fidelite que nous deuons au Roy? hé! qui ne le voit, & ne le iuge?

On dit que la terre sigillée, prise en breuuage, arreste le flux de sang, ne voyez vous pas que ces grandes Maiestez, munies de ce remede l'ont arrestè, ne voyez vous pas que la prudẽce & la clemẽce, ont este ces diuins remedes, & que la rebellion du malade & son incõsideration la faict retumber dans les douloureux destroits de la violence de ce mal de dangereux euenement? grande honte? que ce floriſſant Royaume qui ne peut estre esbranslé que par luy mesme, d'y voir les mesmes Frãçois porter pieds, mains & marteau, pour le demolir & ruiner & vous *(mon Cousin)* heritier de tant & tant de belles fleurs de fidelite, que l'hiſtoire marque en nostre maison, serez-vous ce-

luy qui le premier aurez taché ceſte famile illuſtre? ne voulez vous pas vous roidir & preſter l'eſpaule à repouſſer les ennemis, & de la grãdeur du Roy, & de noſtre bonheur? *les bons Medecins tirent le ſang le plus corrompu pour mieux diſpoſer le corps à la ſanté:* que l'on vous voye donc ietter ce fielleux venin, de rebellion, affin que tous enſemble, nous diſions nous auions eſté trompez, mais nous ſommes entierement guaris.

Entres donc en vous meſme *(mon Couſin)* & voyez ces Guiſes, ces Deſpernons, & tant de Seigneurs de marque, qualifiez par leurs noms & par leurs merites, bruſler d'affection & de zele au ſeruice du Roy? penſez *(mon Couſin)* que ces grands Capitaines choiſis par ce grand & premier Capitaine Roy, ce grand Henry de qui la memoire enfle noſtre poulmon, groſſit noſtre courage, redouble nos affections, de quel zele ilz marchent à lexecution des volontez de leurs Maieſtez, auec quel ſoing, quelle diligence & preuoyance ces grands Cõſeillers d'Eſtat, guidẽt & pouſſẽt ceſte barque Royalle, auec

qu'elle peine ils la mettent à l'abri de l'orage, & croyez que *malheur arriuera à ceux qui contraignent le Roy à faire reluire la force de sa valeur dans les tenebres de la neceßité*

Si vous sortez de ce Labyrinte de rebellion qui est ce qui y demeurera? ie laisse la personne sacrée des Princes du sang, tout le reste quels sont ils? petites gens, qui ne sçauent pas profonder & sonder les matieres, & qui au premier vent d'vne fortune imaginaire se vont figurants d'vne grandeur demesurée, grandeur qui à la fin ne leur laissera que le repentir & le regret dy auoir pensé lors que deçeux par ceste affronteuse, ambitieuse & rebelle fortune ils recognoistront, heureux ceux là qui pour seruir leurs Roys quittent l'honneur mondain, & que la fortune se ioüe aussi tost du grand que du petit, que la vertu ne ploye & ne faict ioug à la perfidie, alors, alors *mon Cousin* ils verront les grans se tirer du pair en faisant leur accord, & eux rebelles tomber en mespris & hayne de tous les hommes, alors, allors ils diront, ô vous grands de la terre, pour ap-

puyer & groſſir vos ambitions, vous nous employez au detriment public & nous laiſſez pour fin & recompence de noſtre perfidie, vne marque ineſfaçable ſur le front: *Il n'y à point de liqueur ſemblable au bauſme, ne de bois au Cedre du Liban.*

Bonne & iuſte, eſtoit elle l'ordonnance de Cæſar, que celuy qui viendroit le dernier en l'aſſemblée qui ſe faiſoit pour le pays & & repos de la Republique, fut mis à mort à la veue de tout le moude, la clemence eſtoit chez luy, mais il eſtoit ſi religieux en l'execution de ce qu'il auoit vne fois areſté que iamais il ne le retractoit, eſtimàt choſe vile à vn chef d'armée, d'ordóner & tout incontinant rompre, allonger ou racourſir ſes deliberations, il faut (diſoit il) qu'un chef de guerre rumine & repaſſe pluſieurs fois par ſon entendement les affaires importantes, affin que les deliberations en ſoient plus certaines, helas (*mon Couſin*) ces reſolutions & ceſte prudence, ſont, bien chez noſtre Roy mais il eſt Chreſtien & l'autre eſtoit Payen, c'eſt pourquoy ne doutes point en

cores que le ban aye estè public & particulier pour se trouuer pres de sa personne: pour luy rendre le seruice qui luy est deu par ses officiers & subiects qu'il ne vous reçoiue en grace & qu'il ne iuge bien que la legereté plustost que la malice, vous à porté dans ce party. Retournez doc à vous, ie vous supplie de rechef, & voyez ce grand Capitaine qui banny de son pays, retiré en Perse, la guere s'allumant entre le Roy de Perse & la Grece, beut du sang de Taureau, *Ie mourray (dit il) plustost que souiller mais mains dans le sãg de mes Concitoyens*; mais vous (*mon Cousin*) dictes à vostre party, allez ie vous quitte Ambitieux & brouillons de l'Estat, *Ie mourray, mais ce sera dans les armes pour le seruice de mon Roy pour l'Autel & ma patrie*, & dictes encores. Allez, allez perfides, remueurs enfans de discorde ie veux grossir le poulmon de mon affection pour le seruice de mon Prince, ie sçay que pour retraicte vous n'aurez que la honte, le crime de vostre delict vous tient en esclauage, pour toute la cõpagnie vous n'aurez que la syndrese de vostre malefice

qui ne vous quittera iamais que par le loyer du chaſtiment, Allez donc ie vous quitte: *Car ie crains fort que la fuitte qui eſt la derniere action des perfides, ne vous porte au dernier iour de voſtre impunité, pour vous enſeuelir dans les ruydes de voſtre perfidie.*

Allez ie vous quitte, & me ioins de cœur & d'affection aux pieds de mon Roy, pour luy rendre le ſeruice qu'vn Seigneur de ma qualité luy doit, allez ie vous quitte perfides qui reſtez.

Toutes dor, Chreſtiennes, Françoiſes & precieuſes, eſtoient elles les parolles de ce grand Duc de Mayenne, lors que proche de la fin, il fit venir Meſſieurs ſes Enfans: *Ie vous baille (dit il) ma benediction, à la charge que vous ſuiurez la Religiõ Catholique & le party de voſtre Roy, que ne vous deſtourniez iamais de ſon ſernice & de l'obeiſſance que ſubiects ſont tenus rendre à leurs Prince Souuerain que le ſang retenu dedans vos veines ſoit reſpandu aux pieds de ſa maieſté, & que vous vous rendiez digne du ſang Lorrain, ſi vous faictes antrement, ie retire ma benediction des à preſent de deſſus vous, &*

vous donne ma malediction: Passez & repassez, ie vous supplie ces saincts parolles par vostre entendement, puis que sorties de la bouche d'vn si grand sage Prince & Capitaine, & iugez qu'il n'estoit pas apprentif à sçauoir de combien de malheurs sont suiuis ceux qui se detracquent du deuoir de bons & fidellss subiects: Toutes precieuses estoient elles donc ces parolles, qui sont necessaires à tout le mode, encores quadressees à Messieurs ses enfans.

Alors (*mon Cousin*) toute la France s'escryera de ioye de voyr tiré du naufrage celuy sur qui ses peres ont autre fois ietté les yeux. pour la garder d'entiere ruyne.

Les meilleures villes du Royaume (Poictiers, & Mets, suffiront) pour les actes signalez & de leur valeur & affection au bien du Royaume, ont encores dans leurs Archiues la memoire de nostre maison, grossissons les ie vous en prye, non par lasches afactions, mais honorables. IL Y VA DV TOVT.

A la prinse de Hierusalem, par Titus, les

Prestres du Sanctuere, se ietterent dans le feu qui brusloit le Temple, faisans retentir l'air de ses diuines parolles: NOVS AIMONS MIEVX ESTRE SANS VIE QVE SANS AVTEL. Ainsi deuons nous dire & tous fidelles Catholiques, & Seruiteurs du Roy

Vostre seruiable Cousin.

De l'armée Royalle de Guyenne, ce 24. Octobre. 1615.
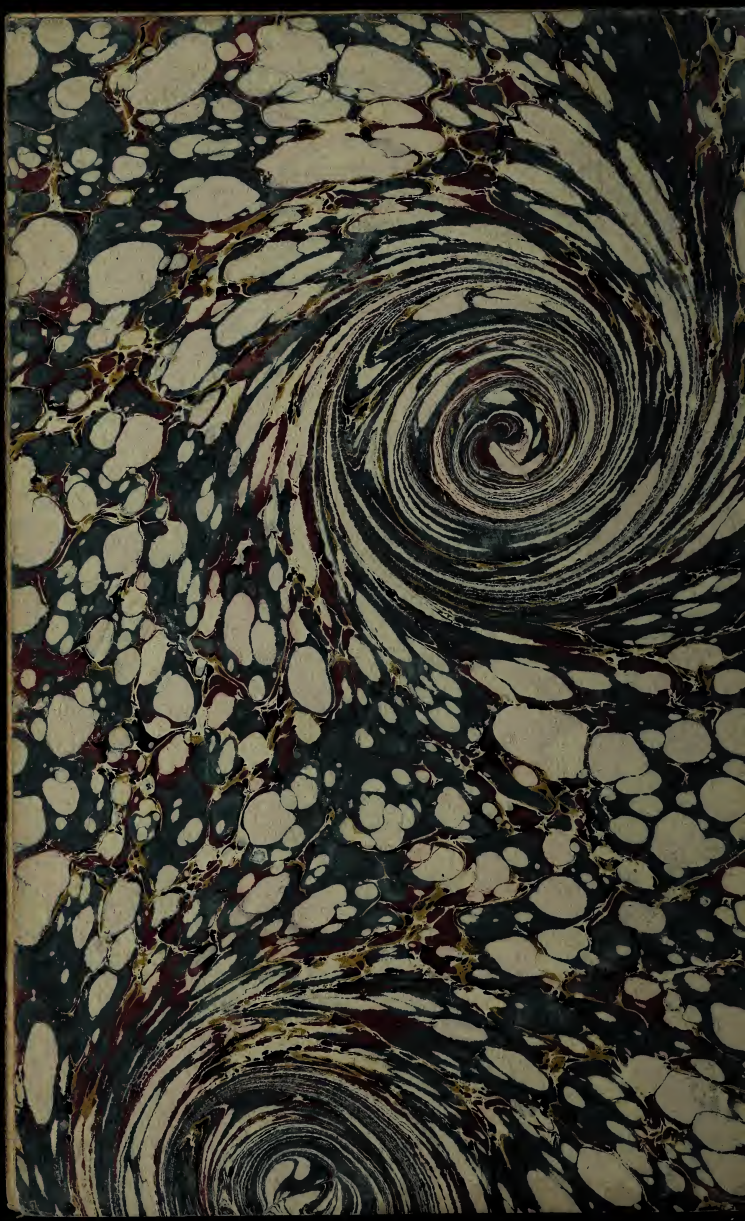
Il n'y à retraicte aux Rebelles
(l'Ange de Dieu les poursuiuant)
Eussent ils pour eux cent Rochelles,
Que le Roy n'aille foudroyant
Quittez les armes qui vous meine,
Contre le Roy, (mon cher Cousin)
Mirez-nous sur ce sang Lorrain,
Et sur ce Duc, mort de Mayenne.